

02/2008



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00 - Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.091 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4065 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPP3AA



AVOIR

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 226D C 109907 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC CHEZ BERNOCO VOLAIL 194 ROUTE DE CAUMONT 82210 SAINT ARROUMEX

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	23/06/25	N° Fact.	05A971959	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.					
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 20/07/25				Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde				
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION				QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA	
		AVOIR SUR Fact : 05A962736 du 24/05/25											
		Ref demande client : :											
		Litige : 2275714 T226D vg0706623											
0082	041663	4 CUISSES DE POULET LABEL ROUGE GASCOGNE +300g SOUS VIDE COMPOSTEES Colis Manquant (RAQ),				3283440416632	-16	-21,650	K	6,700	-145,06	-4	1
0082	140322	AILE POULET LABEL ROUGE SUD OUEST JAUNE NU (KILO) Colis Manquant (RAQ),				3770020489105	-5	-7,110	K	3,650	-25,95	-1	1
ORIGINAL													
P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR													

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N°CLIENT

080693

NOM CLIENT

ETABLIS. FOISSAC

N°FACTURE

05A971959

MONTANT A PAYER

-180,42 EUR

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

-28 Kg net

-5 Colis

POIDS TOTAL

-28,760Kg

MONTANT H.T.

-171,01

% TVA

A 5,50%

MONTANT TVA

-9,41

NET A PAYER

-180,42 EUR

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

TOT HT

-171,01

TOT TVA

-9,41

FOLIO

1 / 1

1/ Livraison :

Sous accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

1